



INFO PRESSE

ACCUEIL DE LOISIRS DIRECTION JEUNESSE

Mercredi 28 septembre 2022 – 14 heures
Centre de loisirs CLAE Longepierre

Dans le cadre de la démarche partenariale et du label Ville amie des enfants décerné à la ville de Toulon par l'UNICEF, les petits Toulonnais inscrits à l'année dans les 11 centres de loisirs municipaux vont élire ce mercredi 28 septembre leurs représentants. Une véritable initiation à la démocratie qui entre dans le dispositif « Paroles d'enfants ».

Comme les grands ! À l'instar de leurs parents, ils vont voter. Pour certains d'entre eux nouvellement inscrits dans les centres de loisirs toulonnais, il s'agira d'une grande première. Pour les plus anciens, déjà rompus au système électoral, ce sera presque une formalité de routine. Ce qui n'empêchera pas une effervescence et une certaine émotion dans les 11 centres élémentaires concernés par ces élections.

Destinés à désigner les représentants qui porteront leurs envies, besoins ou projets jusqu'au conseil municipal, ces élections n'auront rien à envier aux scrutins locaux et nationaux. Du haut de leurs 6 à 11 ans, les minots de la Rade ont passé les dernières semaines à organiser ce vote : les plus hardis se sont portés candidats, des binômes fille-garçon ont été composés pour respecter la parité. Ils ont consulté leurs petits camarades, rédigé leurs professions de foi avec l'aide des différents animateurs.

Chacun d'entre eux glissera son bulletin dans l'urne sous les yeux de scrutateurs. Une fois le dernier électeur en herbe passé, les bureaux de vote procéderont au dépouillement puis annonceront les noms des délégués élus pour cette année 2022 – 2023. Prochaine étape, une réception en mairie, dans la solennelle salle du conseil municipal qui se déroulera à la fin du mois d'octobre.

Ces élections sont une véritable initiation à la démocratie menée dans le cadre de la démarche partenariale Ville amie des enfants et du dispositif « Paroles d'enfants » qui a été mis en place, en 2013, pour favoriser la participation des enfants. 22 enfants, délégués et suppléants, sont élus par leurs camarades pour un mandat qui dure le temps de l'année scolaire.

Ces délégués ont pour rôle de recueillir la parole des enfants inscrits dans les centres aérés et de donner leurs avis sur différentes thématiques. Au travers d'échanges réguliers avec les élus du conseil municipal, ils conçoivent et mettent en place des projets autour du développement durable, le patrimoine ou la solidarité. L'objectif de ce dispositif est d'initier les 6 - 11 ans à la démocratie, de favoriser la citoyenneté et l'implication des jeunes dans la vie de la cité.

// **Contact Jeunesse**

Valérie MONDONE

Adjointe au maire en charge de la Jeunesse

06 30 49 18 30